

Le Petit Journal

Bureaux : rue de La Fayette, 61

Librairie du Petit Journal

Abonnements Paris
TROIS MOIS..... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

QUOTIDIEN

UN NUMÉRO : 5 CENTIMES

Abonnements Départ
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Septième Année : n° 2,464

Jeudi 30 Septembre 1869

MERCREDI 29 SEPTEMBRE 1869

LE CRIME DE PANTIN

NOUVELLES INFORMATIONS

L'émotion publique est loin d'être calmée. L'horrible drame de Pantin est toujours la grande préoccupation générale.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'aller à Pantin...

J'avais espéré qu'après les récentes investigations faites par la justice le public abandonnerait ce champ sinistre, où d'ailleurs il n'y a absolument rien à voir. La fosse où gisaient Mme Kinck et ses cinq enfants est recouverte d'une large pierre. Il n'y a ni bouquets, ni couronnes, ni croix. La place où le cadavre de Gustave Kinck a été enfoui est également recouverte d'une pierre.

Malgré tout, la foule se porte toujours sur le champ Langlois et aux alentours, à tel point qu'il est devenu impossible de reconnaître les sentiers qui séparaient, il y a quelques jours encore, les pièces de terre. On dirait un champ de manœuvres.

Comme l'autre jour ce vaste emplacement est transformé en champ de foire.

D'après le *Journal des Débats*, les industriels qui paraissent faire les meilleures affaires, les débitants de boissons exceptés bien entendu, sont des marchands de photographies, vendant des cartes sur lesquelles se trouvent reproduites les têtes des victimes. On lit derrière ces cartes : « Photographie du champ Langlois où a été commis le sextuple assassinat de Pantin, » et au-dessous on a représenté le champ en question. Plusieurs individus offrent en vente des petites branches de saule.

Cependant, la curiosité ne trouvant plus d'aliments à Pantin, les visiteurs ne stationnent plus aussi longtemps qu'ils le faisaient pendant les jours précédents. En moyenne, les visiteurs ne restent pas plus d'une demi-heure sur le champ Langlois. Ils se renseignent sur l'endroit où les cadavres ont été découverts et où le corps de Gustave Kinck a été trouvé; ils regardent à droite et à gauche. Ils causent avec leurs voisins et se retirent en se communiquant leurs impressions.

Bientôt sans doute ce lugubre pèlerinage sera abandonné aussi bien par les promeneurs que par les équipages; hier encore ces derniers étaient très nombreux.

Il restera le souvenir d'un grand mouvement de commisération et de pitié dans la population parisienne; les couronnes d'immortelles, les branches de buis, déposées sur les fosses des victimes, ont témoigné de ce sentiment qui se traduit en outre par la proposition suivante, accueillie par le *Sicéle* :

Les malheureuses victimes de l'assassinat de Pantin éveillent au plus haut point la pitié, la sympathie du public, et cette sympathie se traduit par des offrandes que les visiteurs du champ funèbre déposent pour l'érection d'un mausolée soit sur le lieu même, soit sur le tombeau de la famille Kinck. Mu par ce sentiment, un jeune architecte, M. Noël, rue Doudeauville, 60, nous écrit une lettre fort touchante qu'il termine en nous informant qu'il se met à la disposition de qui de droit pour fournir gratuitement les dessins de ce mausolée et pour en conduire gratuitement les travaux.

Au point de vue judiciaire, l'instruction se poursuit activement; la justice continue ses investigations simultanément à Paris, à Roubaix, au Havre et à Guebwiller.

Il devient de plus en plus certain que Traupmann a combiné et mis à exécution l'épouvantable dessein de détruire une famille tout entière pour s'emparer de sa fortune.

Son système de défense tel qu'il résulte de ses déclarations est inadmissible.

La découverte du cadavre de Gustave Kinck fils, lui donne un démenti absolu; et il ne fera croire à personne que le fils a été la victime du père, ainsi qu'il a eu l'audace de le soutenir.

Jean Kinck a été incontestablement assassiné par Traupmann, de même que Gustave Kinck.

Le cadavre de Jean Kinck ne tardera sans doute pas à être découvert.

Ce point du débat écarté, une question importante se présente :

Traupmann a-t-il eu des complices? Ou bien a-t-il mis tout seul son plan à exécution?

Cette hypothèse est admise ce matin par le *Droit*; ce journal développe ainsi ses arguments :

Des faits nouveaux viennent chaque jour aggraver la situation de Traupmann et démentir que Kinck père et fils ont été assassinés par cet audacieux criminel dont la perversité, l'audace et l'énergie sont tels que naît la question de savoir si, après avoir conçu, organisé le complot infâme par suite duquel une famille de huit personnes de-

vait être assassinée, Traupmann n'aurait pas lui seul mis ce complot à exécution, si, après avoir poignardé et enterré Kinck père dans les environs de Guebwiller et assassiné Gustave Kinck dans la plaine de Pantin, dans la nuit du 17 au 18 septembre, il n'aurait pas, lui tout seul, creusé la tombe de ses dernières victimes, les aurait seul frappées à mort et enterrées.

Une telle besogne et une telle audace semblent inadmissibles; cependant le fait ne serait pas impossible. En effet, Traupmann est petit et de chétive apparence, mais il est énergique, résolu, audacieux et d'une force peu commune; on en a eu la preuve dans son pays. On se rappelle, en effet, qu'une vache furieuse parcourait les rues de Cernay; tout le monde fuyait à son approche.

Un jeune homme de dix-sept ans se précipite sur la vache, la saisit par les cornes et abat l'animal à ses pieds. Ce jeune homme était Jean-Baptiste Traupmann, l'assassin de Mme Kinck et de ses cinq enfants, et probablement de Kinck père et de Gustave Kinck.

Traupmann a aujourd'hui vingt ans, il est sous le poids d'une accusation terrible; il a entendu les vociférations de la foule qui, au Havre et à Paris, demandait sa mort; cependant, son énergie ne l'a pas abandonné, il est silencieux, calme et résolu dans sa cellule; il a eu la Morgue et en présence de ses six victimes un calme qui a glacé tous ceux qui ont assisté à cette douloureuse confrontation. Il s'est successivement approché de chacun des corps, sa casquette sur la tête, et il a dit : « C'est Mme Kinck, je la reconnais. » Il a désigné les cinq enfants par leurs prénoms.

Il ne serait donc pas impossible qu'un tel scélérat, si froid, si calme dans une circonstance aussi solennelle, ait eu l'audace et la force nécessaire pour exécuter seul les huit assassinats.

Nous avons dit, dans notre précédent numéro, que Gustave Kinck était arrivé à Paris, par le chemin de fer, le 17 septembre, à dix heures du soir. Le commis voyageur, qui avait été son compagnon de voyage, lui a indiqué, à la sortie de la gare, l'hôtel du Chemin de fer du Nord et l'a quitté.

Le propriétaire de l'hôtel du Chemin de fer du Nord a été interrogé et a déclaré que Gustave Kinck ne s'était présenté dans son hôtel ni le 17 septembre ni les jours suivants; il est plus que probable que Gustave Kinck a rencontré aux abords de la gare ou de l'hôtel du Chemin de fer du Nord Traupmann qui, à l'aide des explications qu'il devait renouveler deux jours plus tard, a conduit sa victime vers la fosse préparée pour elle et dans laquelle le cadavre de Gustave Kinck a été retrouvé.

D'autre part, de nouveaux renseignements tendent à démontrer que Traupmann a eu des complices.

Le *Figaro* a recueilli des informations dans ce sens, notamment celle-ci :

Mme Braig, propriétaire de la *Taverne de Londres*, rue Grange-Batelière, 13, a reçu aujourd'hui une lettre ainsi conçue :

26 septembre.

Madame,
Il y a quinze jours que nous n'avons bu de l'ale chez vous; parmi nous était Traupmann. En sortant de chez vous, il nous a dit : Cette femme ressemble à ma mère... Je ne retournerai plus chez elle : avec son œil américain, elle me ferait dire ce que je ne voudrais pas. C'est donc à vous, Mme Braig, de tâcher d'arriver près de lui, et il vous avouerait tout son crime. Si vous n'y allez pas, nous autres serons compromis. Nous ferons votre affaire. Faites alors votre testament.

C'est un ami qui vous prévient tout de suite.

HENRY.

Ceci est écrit au verso de trois adresses détachées de la montre de M. Keller, demeurant dans le passage Jouffroy.

Sur un autre papier, léger et gris comme celui dont se servent les pâtisseries pour envelopper les gâteaux, on a écrit :

« Aujourd'hui même il faut voir Traupmann. »

L'enveloppe est grossièrement faite avec du papier de pâtissier. Cinq pains à cacheter la ferment.

Elle a été mise à la poste rue Saint-Lazare.

Mme Braig a été porter cette lettre chez M. Lanet, commissaire de police du quartier du faubourg Montmartre.

Cette lettre peut, au premier abord, être prise pour une sinistre mystification. Mais Mme Braig se rappelle parfaitement bien avoir reçu, le mercredi 15 septembre — ses livres le prouvent — trois hommes qui se sont assis à la table n° 8 et ont consommé chez elle deux bouteilles de pale ale.

La présence de ces hommes l'a frappée, car ils la regardaient beaucoup.

Le garçon lui en ayant fait l'observation : — Taisez-vous, lui dit-elle, ce sont des pays.

Mme Braig nous a dit que le signalement de l'un d'eux correspondait parfaitement avec celui de Traupmann. Le second était un jeune homme très timide, le troisième était un homme de trente-cinq ans à figure énergique.

Le signalement du dernier semble s'appliquer à cette sorte d'hercule aperçu par plusieurs personnes, et entre autres la nuit du crime, de minuit à une heure, par M. Hercein, dont nous avons reproduit la description.

Le *Figaro* insiste sur cette question de complicité :

Nos investigations, jointes à quelques renseignements particuliers que nous recevons à l'instant de Cernay, nous permettent de suivre la vie de Traupmann depuis son départ de Cernay jusqu'au jour du crime. — Bien plus, ces recherches vont nous mettre sur la piste d'un complice.

Feuilleton du 30 Septembre 1869

B 375 — S 1426 — M 908

DEUXIÈME PARTIE

LES

VOLEURS DE NÈGRES

X

M. DUPUIS

Il est temps que nous nous occupions d'un personnage appelé à jouer bientôt un rôle important dans le récit.

Cet homme est celui qui a été désigné sous le nom de Dupuis.

Nous l'avons vu déjà à l'hôtel Colonial attablé avec les officiers de marine et Olivier le Quincey.

C'est chez lui que nous allons le retrouver la veille du jour où devait avoir lieu le ba-

du gouverneur, quelques heures après le départ de Maurice pour gagner le *Requin* où avait été retenu Edmond.

— Il me semble avoir vu ce petit nègre quelque part, s'était dit Dupuis sans pouvoir s'en rappeler davantage...

Puis il n'y avait plus pensé.

Pourtant il avait conclu en ces termes.

— Après tout je me trompe peut-être; ce qui ne serait pas étonnant j'ai vu tant de vi-

sages dans ma vie.

Et il ajouta.

— Oh! oui! que j'en ai vu!... nom d'un canon d'Armagnac!... — Canon d'Armagnac! quel fichu juron!... Et moi qui en avais un si joli!... Mais silence!...

Dupuis était donc rentré chez lui où il avait trouvé sa fille, la charmante Georgette qu'il adorait.

Il professait un culte pour cette enfant que bien souvent il passait de longues heures à regarder sans rien dire, à admirer en silence, comme si les mots lui manquaient pour traduire son bonheur.

Souvent on voit un très-grand sentiment inonder tout à coup des natures inférieures dont il noie les individualités.

Tout entières, elles disparaissent alors et s'effacent sous lui comme s'effacent et disparaissent sous l'inondation les lignes d'une rivière au lit trop étroit.

Dupuis se trouvait dans ce cas. Sa nature était basse et incomplète. Mais pas de plus pariait amour paternel n'était dans le cœur de quiconque qui fut plus grand et plus absolu que l'affection de cet être pour sa fille, pour Georgette.

Elle présente l'homme tout entier absorbé. Et quand elle était partie, il lui fallait certain temps pour revenir à lui-même, pour refaire le mauvais homme.

Car, nous le saurons bientôt, le père de la bonne et belle Georgette était mauvais.

L'heure de la retraite sonna.

La jeune fille se leva et alla embrasser son père.

— Tu me quittes déjà? fit-il.

— Oui, père; il est l'heure. Et puis, songes-tu, demain je dois me montrer au bal du gouverneur, il faut que j'aie le teint frais et reposé.

— Vas donc et couche-toi vite...

— Oh! non, répondit Georgette; j'ai à causer avec Fernande.

— Où est-elle?

— Dans son lit, la paresseuse!...

— Tu vas sortir?...

— Non.

— Mais alors?

L'amie de la Fée aux perles sourit avec malice et ne répondit pas.

Mais elle prit la main de son père, qu'elle

conduisit dans sa chambre, dont elle ouvrit une fenêtre.

Une autre maison attenante, bâtie en retour, montra ses vitres éclairées.

La plus voisine était tout à fait à portée de la main.

Georgette y frappa d'un parasol qu'elle avait pris dans un coin.

— Bonsoir Fernande, fit-elle en même temps.

— Bonsoir Georgette; bonsoir ma bonne amie, répondit de l'autre habitation une voix bien connue, qui ajouta aussitôt : Je dors. A demain.

— A demain, répondit Georgette en fermant la fenêtre.

— Puis, se tournant vers Dupuis :

— Tu vois, père, dit-elle, c'est tous les soirs comme cela.

— Tu l'aimes donc bien, fit-il d'un ton presque jaloux.

— Si je l'aime! Pauvre amie!... Juges donc! Depuis que nous nous connaissons, elle n'aime que moi; elle est seule, sans père, ni mère.

— Tandis que toi, tu as un père qui t'aime, qui t'adore, fit vivement Dupuis se rattachant de toutes ses forces à son affection après son petit élan de jalousie.

— C'est vrai, dit Georgette, j'ai un père qui m'adore...

Traupmann a quitté l'Alsace il y a sept mois. Cambli, fabricant d'allumettes de Cernay, avait acheté de Traupmann père une machine destinée à faire des tubes en papier. Cambli la vendit à M. Rimaillet, à Pantin. La machine se dérégla en route, et Traupmann fils fut chargé de la réparer.

Cambli, qui vint à Paris avec lui, déclare que Traupmann passa trois semaines à la remettre en bon état, et qu'il travaillait très irrégulièrement.

Traupmann était toujours proprement vêtu et paraissait satisfait de sa personne.

Il logeait à la Villette, rue de Metz, dans l'hôtel de Bâle, tenu par un sieur Kaiser.

Il prenait ses repas chez Grévi, marchand de vins, rue du Chemin-Vert. Cette maison sert de lieu de rendez-vous aux Allemands de la commune, qui s'y réunissent pour vider leurs différends à coups de couteau.

Journellement l'autorité doit intervenir, et ramasser quelques blessés.

C'est là qu'il a pu trouver, moyennant finances, quelque gredin qui l'aura aidé dans le massacre.

Cambli vendit d'autres machines semblables dans le département du Nord, et notamment à Roubaix.

Comme il fallait un ouvrier pour la pose, Traupmann l'accompagnait.

C'est dans ce voyage qu'il se lia avec la famille Kinck, heureuse de retrouver un pays du père.

Pendant son premier séjour à Pantin, Traupmann fit la connaissance d'un autre compatriote, homme de peine dans les ateliers Weyer et Lereau, et dont la police connaît le nom. Cet homme était adonné à la boisson et à la débauche. Il a quitté Pantin vers le mois de février et est parti pour l'Alsace.

Traupmann est arrivé à Roubaix, le 26 mai 1869. Il en est reparti le 16 juillet, dix jours avant le départ de Kinck père.

Il logeait rue du Grand-Chemin, 56, chez M. Denys, au Palais-Chinois.

Il prenait sa pension à l'estaminet : *A la Chasse*, tenu par M. Jean-Baptiste Denys, au coin de la rue de l'Alouette et de la rue de l'Espérance.

Traupmann devait monter chez M. James Bonsoor, 19, rue Traversière, des machines à faire des busettes.

M. Bonsoor avait acheté le brevet qu'il possédait, et dont il avait vu un spécimen à Paris.

Traupmann connaissait donc Paris; en effet, il y était déjà resté quelques mois, à l'hôtel de Bâle, en face de la gare de Strasbourg.

A Paris, il travaillait chez M. Priar, fabricant de machines.

Enfin le même journal donne des détails circonstanciés sur la déposition du jeune homme dont je parlais hier, et qui est allé à la foire de Saint-Cloud avec Traupmann :

Le nommé Louis Frémion, âgé d'une quinzaine d'années, demeurant chez le sieur Lenoble, épicière, rue de Charonne, 157, s'est présenté vendredi dernier, entre trois et quatre heures de l'après-midi, accompagné de son patron, au commissariat du quartier Sainte-Marguerite.

Le sieur Lenoble a fait connaître qu'en dinant chez lui, avec plusieurs amis, il a entendu dire à son garçon qu'il avait vu dimanche soir, à onze heures et demie, un individu en blouse blanche ou en manches de chemise qui travaillait dans le champ Langlois.

Afin de vérifier l'exactitude de cette déclaration, le commissaire a fait accompagner Frémion à Pantin.

Il a parfaitement reconnu l'endroit où se

trouve la fosse des six victimes, comme étant la partie du champ où il avait vu travailler cet homme.

En voyageant, il a donné les détails suivants :

— Je suis à Paris depuis deux mois environ; j'avais besoin de venir changer de linge chez mon oncle Desouche, et, dimanche 19 courant, à onze heures un quart, je pris le chemin de fer de ceinture à la gare de Charonne, et je descendis à la station du pont de Flandre. Au pied de l'escalier qui conduit à cette dernière gare, je rencontrai un militaire qui me demanda où j'allais à pareille heure.

Je lui répondis : à Aubervilliers.

Nous fîmes route ensemble.

Arrivés sur une grande route (la route d'Aubervilliers), je voulis poursuivre tout droit mon chemin, mais le soldat, qui avait bu un coup, me dit, en me montrant un sentier à travers les champs : Viens par là, c'est plus court.

Je le suivis et il me raconta sa vie au fort d'Aubervilliers.

Tout à coup il s'arrêta et me dit :

— Regarde donc, en voilà un devant nous qui creuse une fosse, il va sans doute s'y coucher pour l'éternité.

Pendant que nous l'observions, deux autres individus se sont levés à trente pas du premier et se sont dirigés vers nous.

Le soldat, qui s'était approché de la fosse pour parler à celui qui la creusait, recula prudemment et me dit :

— Allons-nous-en, car autrement en voilà trois qui vont nous arranger ça aux pommes (sic).

Nous traversâmes alors les champs et nous retombâmes sur la route de Flandre, où le soldat, plus généreux que courageux, voulut m'offrir un café.

Ce soldat n'a pas été trouvé.

Plusieurs renseignements qui nous arrivent de différentes sources nous donnent lieu de croire que Kinck père a été vu à Paris et dans plusieurs communes usinières des environs.

Si, comme tout le fait supposer, Traupmann l'a assassiné en suivant les mêmes procédés qu'avec le reste de la famille, on retrouvera le cadavre de Kinck père dans la banlieue et probablement entre Pantin et les prés Saint-Gervais.

Nous avons déjà parlé d'un jeune homme qui aurait passé la nuit dans la même chambre (n° 22) que Traupmann, à l'hôtel du Chemin de fer du Nord, trois jours avant le crime.

Il s'appelle Aron (Jacques), il est âgé de dix-neuf ans, il demeure dans la commune de Bobigny (Seine), rue de la Folie, 5, dans une fabrique de craie, où il travaille comme ouvrier.

Ce jeune homme travaillait d'abord à Pantin, et demeurait rue du Chemin-Vert, chez un sieur Wetling, propriétaire, où il prenait même ses repas. Il était ajusteur dans les ateliers Weyer et Lereau.

Le 8 septembre, Aron, rentrant de son travail, se rendit à son domicile vers sept heures du soir. Il monta dans l'appartement occupé par Wetling, où ce dernier lui présenta un jeune homme proprement mis qui n'était autre que Traupmann, lui disant :

— C'est votre compatriote.

On lia conversation, et comme Aron est très communicatif, il prit rendez-vous avec Traupmann pour le samedi 11 septembre, jour de paye.

Traupmann n'eut garde de manquer le rendez-vous, et le samedi il se rendit à l'atelier où était occupé Aron.

Il emmena ce dernier à Paris; ils dînèrent ensemble dans un cabaret borgne de la rue de Flandre, qu'on ne saurait préciser aujourd'hui.

Traupmann rentra chez lui vers dix heures, emmenant avec lui Aron. Ils se couchèrent dans le même lit.

Après une conversation assez banale, Traupmann raconta à Aron certains détails de sa vie qui se fixèrent dans l'esprit de ce dernier.

Il lui dit, entre autres choses, qu'un jour, il y avait de cela deux ou trois mois, voyageant dans le département du Nord, il avait jeté dans une rivière un homme avec lequel il s'était pris de querelle.

Le lendemain, dimanche 12 septembre, ils partirent tous les deux pour Saint-Cloud, et pendant le trajet, comme Aron faisait comprendre à Traupmann qu'il se trouverait bientôt sans ouvrage, ce dernier lui dit qu'il était bien facile de passer à l'étranger, où l'on devenait inviolable, bien qu'on se fût dérobé à la loi de la conscription. Voici les conseils qu'il lui donna.

« On se procure, dit-il, des papiers chez certains agents d'affaires; (il donna une adresse que la police connaît maintenant) ou bien l'on achète un cachet chez un graveur, et les papiers ainsi établis vous garantissent de toute mauvaise rencontre des gendarmes. »

Ils se quittèrent le soir, se promettant de se revoir.

Le 17 septembre, Aron sortit des ateliers où il travaillait, sans qu'on ait eu à lui faire le moindre reproche sur sa conduite et son travail.

Il résolut de se rendre à Auteuil, cette commune possédant plusieurs usines où il pouvait s'utiliser.

Dans la rue de Flandre, il fit la rencontre de Traupmann, qui l'accompagna jusqu'au dépôt des omnibus (la Villette, Saint-Sulpice).

Traupmann prétendit avoir affaire à Fontainebleau.

Ils se donnèrent rendez-vous pour le dimanche 19, et Aron conclut en disant qu'il lui avait manqué de parole ce jour-là.

Je reviens à l'instruction.

Le *Journal des Débats* nous donne sur les opérations d'hier les détails suivants :

M. Douet d'Arcq, qui s'occupe sans désespérer de l'instruction de cette grave affaire, a entendu hier plusieurs témoins. L'un d'entre eux, le veilleur de nuit de l'usine Cartier-Bresson, parle très mal le français; on a dû recourir à un interprète allemand.

On n'a pas oublié que le jeune homme qui se rendit chez le taillandier Bellanger, rue de Flandre, monta, en s'en allant, sur un omnibus, après avoir acheté la pelle et la pioche, et qu'il redescendit à une faible distance de là. Le conducteur de cet omnibus a fait sa déposition.

Le cultivateur Langlois, le taillandier Bellanger et la dame qui assistait chez ce dernier à l'achat de la pioche et de la pelle ont été entendus ensuite par le magistrat instructeur.

Depuis samedi le nombre de personnes qui se sont présentées chez M. Bellanger pour y faire des acquisitions de petits couteaux a été trois fois plus grand que la semaine dernière.

Traupmann n'a encore été confronté avec aucun des témoins. Depuis son arrivée à Paris, il n'a été amené qu'à la Morgue à deux reprises différentes pour reconnaître les victimes. La sœur de Mme Kinck, qui retourne ce soir à Lille, ne l'a pas vu. C'est vendredi que doivent commencer les confrontations; mais l'accusé ne sortira pas de Mazas. Il existe un cabinet d'instruction à la maison d'arrêt cellulaire; M. Douet d'Arcq ira s'y installer et continuera là son information.

frontations; mais l'accusé ne sortira pas de Mazas. Il existe un cabinet d'instruction à la maison d'arrêt cellulaire; M. Douet d'Arcq ira s'y installer et continuera là son information.

Le même journal fait un touchant tableau d'une visite à la Morgue :

Hier matin, une femme de petite stature et entièrement vêtue en noir se présentait, accompagnée de son mari, au Palais de Justice. L'émotion de ces pauvres gens les empêchait d'abord de s'expliquer clairement, dit le *Journal des Débats*. On parvint cependant à comprendre qu'ils désiraient parler au juge d'instruction, M. Douet d'Arcq.

C'était précisément l'heure où ce magistrat procédait à la confrontation : On leur indiqua le chemin de la Morgue. Ils firent prévenir le juge que la sœur de la dame Kinck venait d'arriver de Lille. Le beau-frère est ouvrier, sa femme s'occupe d'un petit commerce de bonneterie. Les deux époux, apprenant par les journaux le crime qui avait été commis à Pantin, et surpris de n'avoir pas été manlés, s'étaient mis en route spontanément hier soir.

En pénétrant dans la Morgue, cette pauvre femme se soutenait à peine, ses jambes fléchissaient, ses yeux étaient mouillés de larmes, elle ne distinguait rien devant elle. Arrivée dans la salle où les corps des victimes sont étendus, parfaitement lavés et recouverts d'un drap, elle fut prise d'un tremblement nerveux; il fallut lui faire respirer des sels.

Lorsqu'elle revint à elle, on la laissa pendant un instant, afin qu'elle pût entièrement reprendre l'usage de ses sens, mais l'odeur nauséabonde que dégageait ces six cadavres lui montait à la tête, et elle en était suffoquée.

On la conduisit dans une autre salle. C'est là que Gustave Kinck avait été déposé : son corps était encore entièrement vêtu. C'en était trop pour la pauvre tante. A peine eut-elle franchi le seuil de la porte et eut-elle aperçu la septième victime, qu'une seconde fois elle perdit connaissance. Ce spectacle était affreux, et les personnes présentes, habituées à des scènes analogues, n'en ont jamais vu de semblable. Tout le monde pleurait.

Sur le même sujet, je lis dans le *Figaro* :

M. Douet d'Arcq, juge d'instruction, a laissé à ses collègues toutes les autres affaires dont il était chargé et ne s'occupe exclusivement que de celle-ci.

Le matin, vers dix heures et demie, après son déjeuner, il s'installe à Mazas et y reste jusqu'à six heures du soir.

C'est là que sont maintenant entendus tous les témoins.

Voici comment il procède à l'égard de Traupmann. D'heure en heure à peu près, il le fait appeler, lui adresse une question, une seule, celle qui a trait à la déposition qu'il vient de recevoir, puis il le renvoie.

Chaque fois qu'un point a besoin d'être élucidé, il agit de même.

L'interrogatoire y gagne en clarté, et les réponses en précision.

D'ailleurs, on le sait, Traupmann n'aime pas beaucoup répondre. Quand on le presse trop, il se tait. Mais il lui est fort difficile de ne pas être catégorique lorsqu'il n'est question que sur un point.

Traupmann est devenu plus communicatif avec ses compagnons. Cependant, dans la matinée d'hier, après une confrontation qui lui a été particulièrement désagréable, car elle gêne son système de défense, il est resté taciturne pendant une demi-heure.

Elle se tut un moment, puis tout bas et en hésitant :

— Mais je n'ai pas de mère!... dit-elle.

Dupuis ne répondit pas. La jeune fille reprit timidement :

— Tu ne m'as jamais dit ce qu'elle était devenue, ma mère?...

— Elle est morte, je te l'ai dit cent fois... répondit le père avec embarras.

— Mais comment?

— Brisons là, fit-il, ces souvenirs me pèsent.

Et Dupuis sortit, fermant derrière lui la porte et laissant Georgette tout agitée et rêveuse.

Jamais elle n'avait pu tirer autre chose de cet homme sur sa mère, qu'elle n'avait pas connue.

Elle était morte!...

Voilà tout ce qu'elle savait.

Le lendemain, Dupuis se leva au jour et sonna.

En attendant qu'on vint, il mesura la longueur de sa barbe dans un e de ces petites glaces d'attache dont on se sert à bord des navires.

Elle lui montra la figure d'un homme de cinquante-cinq ans, à l'œil rusé et hardi, aux éclairs fauves comme ceux d'un loup.

Il avait de ces chevelures grisonnantes, mais épaisses, que conservent les gens que n'affaiblissent pas les années, et qui dans la vieillesse gardent la verdeur et la force de la maturité.

Il avait sonné et personne n'était venu à son appel.

— Où diable est cette canaille d'Edmond? se demanda-t-il tout haut.

Edmond n'avait garde de venir. Nous savons qu'il était; car cet Edmond qu'il appelait, son domestique, n'était autre que le fils de la cantinière du Pied d'or, qu'il avait acheté à son arrivée dans l'île.

Quoique s'occupant beaucoup de la cantine, le nègre, on se le rappelle, appartenait à un habitant de l'île. Cet habitant était Dupuis.

Dupuis se reprit à sonner et et en attendant ouvrit un grand coffre-fort.

Un des rayons de ce meuble se présenta chargé d'argent, l'autre était couvert de bijoux de toute nature. C'était un vrai mont-de-piété.

L'honnête Dupuis — sous le manteau — prêtait à la petite semaine.

A ce moment la porte de la chambre s'ouvrit et le père de Georgette poussa vivement celle du coffre qui se ferma.

Une négresse entra. Elle dit qu'Edmond était introuvable, mais que M.

Quincey demandait à être reçu.

— Faites entrer, s'écria vivement Dupuis; et il alla au-devant du jeune homme qui lui serra la main.

— Que puis-je pour vous? fit le maître du logis, car pour venir si matin, il faut que vous ayez quelque chose de confidentiel à demander?

— En effet, répondit distraitemment le jeune homme qui soudait du regard tous les coins et recoins de l'appartement : il me faut vingt mille francs.

— Vingt-mille francs! mais nom d'un canon d'Armagnac! que faites-vous donc de l'argent?... Il n'y a pas quatre jours que je vous en ai fourni autant... Et il y a un mois encore!...

Ces emprunts eussent, du reste, paru étranges à tous les habitants de l'île, car Olivier était immensément riche et sa mère ne lui refusait rien.

Mais Dupuis n'en avait pas demandé si long.

Olivier allait peut-être lui répondre d'une manière évasive, quand l'une des portières de la chambre se souleva et que parut Georgette tout habillée.

— Comment, monsieur, vous ici, s'écria-t-elle d'un grand air de stupéfaction; à cette heure?

— J'avais à parler à Monsieur votre père,

répondit Olivier, qui jeta un regard de côté sur Dupuis.

Le père fouillait dans son coffre-fort et leur tournait le dos.

— Les deux jeunes gens se touchèrent rapidement la main.

Dupuis se retourna.

Sa figure avait toute la placidité dont elle était capable.

— Voici votre affaire, dit-il, en tendant un petit sac d'or à Olivier.

Il était clair pour les jeunes gens qu'il n'avait rien vu.

Olivier s'inclina et se retira.

Quand il fut parti, Georgette se disposa à sortir à son tour.

Mais Dupuis la rappela, et du plus grand sang-froid du monde :

— Donne-moi donc, lui dit-il, la lettre que M. Olivier t'a remise.

— Quelle lettre? fit la jeune fille rougissant.

— Mais celle-ci, répondit Dupuis en saisissant un papier que la jeune fille avait mal caché dans sa ceinture.

Georgette tomba à deux genoux en sanglotant.

— Père, pardonne-moi, dit-elle, mais je l'aime tant!...

IVAN DE WOESTYNE.

(La suite à demain)

Puis, l'indifférence apparente est revenue, il a parlé de son crime avec ses compagnons, et au milieu de la conversation, il leur a dit que ses préférences littéraires étaient pour Alexandre Dumas et Feuillmore Cooper.

Il s'est fait apporter un roman d'Alexandre Dumas.

L'instruction judiciaire va porter son attention sur un point non encore exploré, le canal de l'Oureq.

Hier, à trois heures et demie, un gamin du quartier a apporté au commissaire de police de Pantin une trouvaille qu'il venait de faire dans ce canal.

C'est un pantalon de toile bleue, comme les portent les ouvriers au travail; il est couvert de larges taches de sang, que l'eau n'a pu enlever.

En conséquence, dit la *Gazette des Tribunaux*, il serait question de faire procéder au curage du canal de l'Oureq, afin d'y retrouver, s'ils y ont été jetés, les instruments, les armes qui auraient servi à la perpétration du crime.

Le curage s'effectuerait dans la partie qui avoisine le champ où les cadavres ont été retrouvés et où s'est joué le drame sanglant dans lequel Traupmann prétend n'avoir rempli que le rôle de complice.

Enfin, j'ai dit que l'instruction se poursuivait dans toutes les villes où les Kinck et Traupmann ont séjourné.

J'ajoute que M. Vandal, directeur général des postes, est parti hier soir pour Guebwiller, où il va faire lui-même une enquête sur le fait concernant la lettre qui contenait 5,500 francs.

Je me propose de dégager demain la grave affaire de Pantin de tous les commentaires dont les faits ont été surchargés, de déduire la suite des événements et de faire ressortir l'œuvre de la justice, qui vient de se trouver en présence du plus horrible des forfaits et du plus audacieux des criminels.

THOMAS GRIMM.

PARIS

Le départ de l'Impératrice est fixé à demain jeudi soir.

Le train impérial, qui partira de la gare de Lyon, prendra à Mâcon la voie de Genève, qu'il quittera à Culoz, pour se diriger vers Saint-Michel, où se termine le chemin de fer sard.

Sa Majesté fera pendant le jour l'ascension du Mont-Cenis par le chemin de fer américain.

Aucune réception n'aura lieu au point d'arrêt, l'Impératrice voyageant incognito. Le train du roi d'Italie recevra l'Impératrice à Suse et la conduira à Venise, où se trouvaient le roi Victor-Emmanuel et le général Menabrea.

L'arrivée à Venise est fixée au 6 octobre, et le départ pour Athènes au 12.

Durant son séjour à Venise, l'Impératrice et ses nièces coucheront à bord de l'*Aigle*, amarré au quai des Esclavons. Il n'y aura aucune fête publique.

Le séjour à Athènes ne sera que de vingt-quatre heures. Le départ pour Constantinople se fera le 20.

Là, séjour de dix jours, pendant lesquels auront lieu des fêtes comme on n'en a jamais vu.

La Presse assure que l'Impératrice assistera à l'inauguration du canal maritime de Suez le 18 novembre.

Sa Majesté visitera Alexandrie, le Caire, les Pyramides.

L'Impératrice ne sera de retour à Paris que dans les premiers jours de décembre.

Le yacht impérial l'*Aigle* est arrivé à huit heures à Venise.

Voici la liste des personnes qui accompagneront l'Impératrice en Orient :

Le duc de Huescar, neveu de l'Impératrice, et Mlle d'Albe, ses nièces; le général de division Douay, aide de camp de l'Empereur; MM. Davillier, Regnaud Saint-Jean d'Angely, premier écuyer; le comte de Cossé-Brissac, chambellan; Poujade, consul général de France à Alexandrie; une seule dame d'honneur, Mme la comtesse de la Poëze, et Mlle Marion et de Larmina, lectrices de l'Impératrice.

Le mystificateur de M. Chasles fait école.

On vient de découvrir, assure-t-on, une fabrique de médailles anciennes qui inondait de ses produits les principales villes de l'Europe.

Les dupes excellaient si bien dans l'art du vieux neuf, qu'ils ont fait une fortune des plus réelles et possèdent aujourd'hui maisons de ville et de campagne.

Parmi les nombreuses victimes, on cite plusieurs de nos savants les plus connus.

Bref, la désolation est dans le camp de tous les amateurs de numismatique.

Une dépêche télégraphique annonce l'arrestation à Bade du nommé E... le voleur de la Société générale. Sur la somme de 125,000 fr. qu'il a dérobée, on a retrouvé 45,000 fr. On sait que son complice, un jeune homme de dix-neuf ans, comme lui, a pris aussi la fuite, mais on est sûr sa piste, et il ne tardera sans doute pas à être arrêté.

Un violent incendie s'est déclaré hier soir rue Popincourt, vers onze heures et demie, au premier étage de la maison n° 12.

Les locataires étaient absents, et il fallut enfoncer les portes.

Le feu prit immédiatement des proportions considérables et se communiqua avec une vitesse qu'explique le voisinage d'une écurie et d'un grenier à fourrage. De ce côté, les murs seuls furent épargnés et on ne put rien sauver.

Les pompiers se transportèrent aussitôt sur les lieux. Mais l'espace trop étroit ne permettait de faire jouer qu'une seule pompe.

Au bout de trois heures, on parvint à se rendre maître des flammes. En ce moment, rentrèrent les locataires absents. Ces pauvres gens furent cruellement surpris d'avoir ainsi perdu leur mobilier et leurs outils en cendres. C'était toute leur fortune, et ils ne savaient plus où loger.

On assure que c'est un chat qui est cause du sinistre. Cet animal avait été laissé dans la chambre où le feu a pris.

En se promenant sur les meubles et sur la cheminée, il a fait tomber des allumettes et renversé plusieurs flacons d'essences et d'huile. Les allumettes se sont enflammées aussitôt. Elles ont enflammé également les essences et les copeaux de palissandre dont la pièce était pleine. Le chat n'a pas reparu.

Le Public ajoute qu'il n'y a pas eu d'autres victimes. Les dégâts sont couverts par une assurance de 160,000 fr.

C'est la mode à Paris, dit la *Gazette des Tribunaux*, dans une certaine partie de la population, de se marier le samedi; on a le dimanche pour se reposer de la nuit de noces et le lundi pour se reposer du dimanche. Les bois de Vincennes et de Boulogne sont particulièrement affectionnés pour la célébration du repas de noces.

Donc, l'autre soir, il y avait noces et festins, du haut en bas, dans un restaurant des plus achalandés, voisin du bois de Boulogne.

Tous les étages, resplendissant de lumière, étaient occupés par diverses sociétés. Il était neuf heures du soir. Les repas étaient terminés ou tiraient à leur fin.

Chacun ouvrait sa porte et se glissait au dehors pour respirer l'air du bois, lorsque l'attention du maître du logis fut attirée par les allures inquiètes d'un jeune homme faisant partie d'une des noces de l'étage supérieur, qui, étant descendu comme les autres pour se promener, s'était approché d'une des croisées du rez-de-chaussée, où une autre nocé dansait encore. Son air furieux, ses yeux hagards, ses mouvements indiquaient quelque chose d'extraordinaire.

On s'approche de lui et, en le tirant par les pieds, on lui fait reprendre terre.

— Laissez-moi! criait notre jeune homme: c'est une infamie! je veux lui dire son fait et qu'elle se mette à genoux devant moi!

Et d'une main agitée il désignait un front blanc couronné du bouquet virginal de l'orange. Le quadrille s'était arrêté, la musique aussi, et tout le monde s'était groupé autour de la croisée.

On eut bientôt l'explication de cet émoi.

Le jeune homme avait aperçu au rez-de-chaussée, en descendant, une jeune mariée fort connue de lui et qui, malgré mille serments d'amour, convoitait à un autre hyménée plus régulier. De là sa fureur qu'on avait peine à calmer. Ses amis l'avaient entouré en vain.

— Non, disait-il, je ne veux pas m'éloigner! une perle à laquelle je voulais donner mon nom, que j'aimais plus que la vie et qui me trahit ainsi, je veux la punir.

La scène durait déjà depuis longtemps, lorsqu'on vit un des convives de la nocé du rez-de-chaussée s'approcher du jeune homme et lui dire à l'oreille quelques mots qui parurent le dégriser un peu.

Tous deux s'éloignèrent; quelque temps après, on les voyait réunis bras-dessus, bras-dessous, et la tempête était calmée.

Ce matin à huit heures et demie un homme d'une cinquantaine d'années a été renversé dans la rue Vieille-du-Temple, par une voiture de place qui lui a passé sur le corps.

On l'a relevé dans un état déplorable. Il a reçu les premiers soins à la pharmacie Maunier, son état est assez grave.

Un des grands attrails des dernières courses de Longchamps a été l'arrivée inattendue de LL. MM. Impériales. On s'est plu à constater l'air de bonne humeur et de santé qui rayonnait sur le visage de l'Empereur. L'Impératrice portait une délicieuse toilette, à la fois simple et riche.

Ce qui a surtout frappé les élégants du turf, c'est de voir la Souveraine revêtue d'un magnifique châle. Le retour de ce gracieux vêtement, que les dilettantes de la mode appelaient de tous leurs vœux, et que quelques tentatives isolées nous avaient déjà fait pressentir, est maintenant un fait accompli, puisque la Souveraine, dont l'élégance exquise fait loi dans les choses du goût, vient de lui donner la suprême sanction.

THÉÂTRES

Les détails relatifs à l'horrible boucherie de Pantin ne m'ont pas laissé, dans nos deux précédents numéros, la place nécessaire pour analyser le drame par lequel le théâtre des Menus-Plaisirs vient de rouvrir, et on me marchande encore les lignes. Je ne raconterai donc pas le *Veilleur de nuit*, de M. Bauby; je dirai seulement que cette pièce, bien que d'allures un peu primitives, captive l'intérêt et contient des scènes fort pathétiques; on y compte trois meurtres. Pour Traupmann ce serait jeu d'enfant; c'est assez pour impressionner le bon public.

La partie comique apporte une heureuse diversion aux scélératesses du méchant Willème Facies; elle est bien rendue par Galabert qui, avec Mlle Hélène Monnier, enlève la ronde de la *Légende de Gambirius* de façon à la faire bisser. Les rôles sérieux sont bien tenus par Pougand, dramatique dans le personnage du Veilleur; par W. Stuart, par Barbe et par Mlle Irma Baillig.

Le théâtre des Menus-Plaisirs se voue aux drames et aux vaudevilles; puisse-t-il avoir trouvé sa voie!

Le même soir, Déjazet rentrait à son théâtre dans *Monsieur Garot*, la meilleure de ses dernières créations. C'est toujours la même voix si douce, la même malice, le même esprit. On l'a applaudie à outrance; on l'a bombardée de bouquets... Mais, si nous exceptons deux ou trois artistes, quel pauvre entourage!

Il y a des titres qui courent. Ainsi, le mot « diable » se trouvait l'année dernière sur plusieurs a-fiches et souvent on a remarqué de singuliers rappels nés du simple hasard. En voici un nouvel exemple. Nous parlions à l'instant du *Veilleur*, et nous allons parler de la *Veilleuse*.

Le Gymnase se permet une opérette. Mais le cas est exceptionnel, et comme la direction ne veut pas qu'on se méprenne sur ses intentions, elle qualifie de comédie avec musique la pièce de M. Gustave Lemoine et de Mme Loisa Puget, l'auteur de jolies chansons et de mélodies populaires.

La veilleuse en question n'est pas ce petit ustensile de ménage qui jette la nuit une clarté mystérieuse; c'est Milady, Milady qui attend pour se mettre au lit, que Milor quitte son cercle pour gagner le domicile conjugal. Milor abuse de la patience de sa femme et il se fait un malin plaisir de rentrer tard. Un jeune docteur, voisin du couple britannique, ne rentre pas tard lui et quelquel jour, Milor sera puni de son impertinence.

Pradeau, Vois et Mlle Irma Marié, font valoir de leur mieux cette agréable opérette.

E. A.

CATASTROPHE A BORDEAUX

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la dépêche suivante :

Bordeaux, 29 septembre, 9 h. matin.

Le port de Bordeaux est en feu. Un très grand nombre de vaisseaux brûlent.

C'est un désastre épouvantable. Toute la ville est consternée. On craint d'effroyables malheurs. A demain les détails.

L. DUPUTS.

PETITES NOUVELLES

Le prince et la princesse de Galles ont fait hier à Saint-Cloud une visite à l'Empereur et à l'Impératrice.

L'archevêque de Paris a donné lui-même la confirmation aux enfants de troupe de la garnison de Vincennes. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle du fort.

Un arrêté ministériel décide qu'à l'avenir les inspecteurs généraux de l'instruction publique se réuniront au moins une fois par mois, pour donner leur avis sur les questions que leur soumettra le ministre.

Il résulte des expériences de M. Hervé-Mangon que la Seine, à Paris, entraîne chaque année 2,039,314 tonnes de matières solides, poids à peu près égal à la totalité des marchandises transportées par le fleuve.

La bibliothèque du Conservatoire des Arts-et-Métiers vient d'être renouvelée après avoir pris quinze jours de vacances.

La réouverture du Théâtre-Italien aura lieu samedi prochain, 2 octobre, par *il Traviatore*, chanté par Fraschini, Bonnehée, Mlles Krauss et Moresini.

Un concours pour une place de premier violon, au théâtre impérial de l'Opéra-Comique, aura lieu demain jeudi à neuf heures du matin.

Les versements reçus par la Caisse d'épargne de Paris du mardi 21 septembre au lundi 27 septembre, de 4,822 déposants, dont 599 nouveaux, s'élèvent à 325,230 fr.

Le propriétaire du café de l'Indépendance, faubourg du Temple, ravagé pendant les troubles de juin dernier, est mort.

On a seulement appris hier que cet homme était noble et s'appelait Ferdinand de Saint-Germain.

Un décret impérial déclare d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer direct entre la Rochelle et Rochefort.

On annonce que M. Henri Chrétien, professeur à la Faculté de droit d'Aix, auteur de plusieurs publications remarquables, vient de mourir à l'âge de trente et un ans.

Hier, aux tables de la poissonnerie de Rouen, a paru le premier hareng de l'année.

On annonce qu'on a trouvé dimanche, à Biarritz, une bouteille renfermant un billet à peu près ainsi conçu : « L'Argus sombre en face de l'île d'Ouessant, 20 septembre 1899. »

Un habitant de Turin a quitté cette ville il y a deux jours pour aller traverser les Alpes sur un vélocipède.

Sans connaître une note de musique, on est sûr, à tout âge, de savoir jouer du piano au bout de quelques mois de leçons de piano et d'harmonie de M. Rahn. Méthode, 6 fr., rue Neuve-Bossuet, 26, Paris.

BONS LIVRES AD. RION. — Séparément, 10 c.

1. Alphabet.	15. La France	31 Mythologie.	47 Exerc. arith.
2. Civilité.	16. Le monde	32 Cent. récents.	48 Exerc. Géom.
3. Écriture.	17. L'antiquité.	33 Florian.	49 Préjugés.
4. Grammaire.	18. Moyen âge.	34 Tr. aiguille.	50 Hygiène.
5. Exercices.	19. L'histoire.	35 Musique.	51 Buffon.
6. Corrigé.	20. De France.	36 Algèbre.	52 St. Pierre.
7. Analyse.	21. Chronologie.	37 Exerc. Algèb.	53 Chateaub.
8. Bon langage.	22. La Fontaine.	38 Chimie.	54 Astronomie.
9. Cat. histor.	23. FENELON.	39 Physique.	55 Géologie.
10. Christianisme.	24. Style lect.	40 Agriculture.	56 Médecine.
11. Missions.	25. Les dimanches.	41 Jardinage.	57 Météorol.
12. Le monde.	26. Boileau.	42 Diction.	58 Mosaïque.
	27. Athalie.	43 Initiation.	59 Corbeille.
	28. Arithmétique.	44 Géométrie.	60 etc.
	29. Arithmétique.	45 Mécanique.	avec des
	30. Tenues.	46 Arpentage.	NOTES

Dans toute la France 10 c. chez tous libraires

DEPARTEMENTS

Un incendie a consumé dans la nuit d'avant-hier la fabrique de chaussons et d'articles de laine de M. Bossert, à Barr (Bas-Rhin).

Dimanche, au théâtre de Roubaix, on donnait l'*Aïeule*, drame de MM. Dennery et Ch. Edmond. Les spectateurs suivaient avec émotion les péripéties diverses de la pièce et s'apitoiaient profondément sur le sort d'une pauvre fille, contrai-

ciée dans ses affections et persécutée par une parente injuste et méchante.

Mais l'indignation fut à son comble chez les plus sensibles, quand on vit une main criminelle profiter du sommeil de la douce victime pour verser du poison dans son verre. Les cœurs honnêtes n'y tinrent plus, et au moment où la demoiselle étendait le bras pour prendre ce fatal breuvage, plusieurs personnes se levèrent en criant :

— Prenez garde! Il y a du poison! Arrêtez!

On devine la stupeur de l'artiste en scène et l'ébahissement à resté des spectateurs devant ces naïves exclamations.

Ce fut ensuite dans toute la salle une bruyante hilarité, à laquelle ne tardèrent pas à s'associer les auteurs de cette petite scène improvisée.

On écrit de Lannion au *Phare de la Loire* :

Un crime très rare en France, la bigamie, vient de s'accomplir dans une commune de l'arrondissement de Lannion.

Voici les faits :

En 1852 se mariait, à Penvenan, un sieur X..., cultivateur, lequel, après quelques années de mariage, quitta le domicile conjugal, abandonnant sa femme et quatre enfants, pour aller habiter Ploëzal, où il resta depuis employé en qualité de gargon de ferme, chez M. Z..., propriétaire-cultivateur.

Il se faisait passer pour célibataire, et vers la fin de juillet dernier, il contracta un nouveau mariage avec une jeune fille de vingt-deux ans, habitant comme lui la commune de Ploëzal.

Il y a quelques jours, cette femme apprit que son mari s'était déjà marié et que même sa première femme vivait encore. Furieuse d'avoir été trompée, elle déposa immédiatement plainte, et par suite le sieur X... fut arrêté. L'affaire s'installe dans ce moment, et le dénouement aura lieu aux prochaines assises de Saint-Brieuc.

Les communes de Penvenan et de Ploëzal se trouvent dans l'arrondissement de Lannion et ne sont qu'à une distance de quatre à cinq lieues l'une de l'autre. C'est le côté le plus curieux de l'affaire.

Il y a quelque temps, quelques jeunes gens se baignaient à Bachy. Un jeune homme de quinze ans, nommé Lespagnol, disparut tout à coup.

Un de ses camarades, âgé à peine de quatorze ans, Auguste Prévost, de Bourghelle, se précipita à son secours, parvint à le saisir par l'un des pieds et le ramena sur la rive. Là il le coucha avec précaution sur un amas de vêtements, lui fit rendre l'eau qu'il avait avalée et quelques minutes après, Lespagnol était tout à fait revenu à lui.

Cet acte courageux appela sur son auteur l'attention de l'autorité. On se souvint qu'en 1864, à peine âgé de neuf ans, Auguste Prévost avait sauvé la vie à une petite fille, dont les vêtements s'étaient enflammés au milieu des champs, au contact d'un amas de débris de colzas que l'on détruisait par le feu.

A cette époque, le préfet du Nord avait fait parvenir au petit sauveur un livret de Caisse d'épargne portant inscription d'une somme de 20 francs; l'autorité vient de faire inscrire à son livret une nouvelle somme de 25 francs.

EXÉCUTION MILITAIRE A ORLÉANS

Lundi a eu lieu à Orléans l'exécution du soldat Ranchon, assassin du sergent-major Blin.

Le *Journal du Loiret* donne sur ce sinistre événement les détails suivants :

« Hier soir, à dix heures 45, Ranchon, transféré de sa prison au chemin de fer d'Orléans, montait dans un wagon de deuxième classe, accompagné de deux gendarmes. A deux heures six minutes du matin, le train était signalé à la gare d'Orléans où s'étaient rendus le capitaine de gendarmerie en résidence dans notre ville, avec six gendarmes, quarante hommes du 8^e de ligne, sous la conduite de leurs officiers, et le lieutenant chargé des fonctions d'officier de place.

A l'arrivée du train, ce lieutenant et quatre hommes lui firent face portant la arme. Aussitôt, les deux gendarmes parisiens descendirent de wagon, tenant le condamné par les bras, Ranchon marcha d'un pas assez ferme jusqu'à la voiture qui l'attendait devant la gare, et où se trouvaient déjà M. l'abbé Fortier, aumônier des prisons militaires de Paris. Son attitude était celle de la résignation où l'on sentait poindre déjà la prostration. A deux heures douze minutes le funèbre cortège entra sous la porte de la prison où il était attendu par M. le directeur et par M. l'abbé Rocher, aumônier de la prison d'Orléans.

Ranchon reconnut M. l'abbé Rocher et lui adressa quelques paroles. Quelques instants après, comme un gendarme se disposait à lui ôter ses menottes : « Non, dit le condamné, je désire les garder jusqu'au lieu de l'exécution. Cela me donnera un maintien, je serai plus d'aplomb. » M. le directeur lui ayant demandé s'il désirait quelque chose : « Un verre de vin, dit-il, mais froid; je ne l'aime pas chaud. » A quatre heures et demie, on rappela à la caserne de l'Étape et à la caserne Saint-Charles. A cinq heures, le régiment traversait Orléans pour se rendre sur le lieu de l'exécution.

Quelques minutes après, une voiture de place escortée par la gendarmerie, emmenait Ranchon au champ du supplice. Le régiment y était formé en carré, M. le colonel Haca faisant fonctions de général ayant le commandement des troupes, le régiment était commandé par M. le lieutenant-colonel Gabrielli. Deux mille personnes environ, parmi lesquelles très peu de femmes — nous sommes heureux de le constater — entouraient ce carré, main-tenues à une distance assez considérable par un cordon de nombreuses sentinelles.

La voiture étant arrivée, les deux aumôniers en descendirent, puis le condamné, pendant que les tambours battaient aux champs, Ranchon paraissait avoir perdu presque tout sentiment. Au sortir de la voiture, pâle, livide, il se mit à genoux, croyant être arrivé sur le lieu même de l'exécution. On le fit relever, et on le conduisit

à quelques pas à peine, jusqu'à une sorte de poteau qu'en érigé d'habitude pour le cas, très-rare d'ailleurs, où le condamné ferait quelque résistance et où l'on serait obligé de le maintenir en repos.

De Paris étaient venus un chef d'escadron d'état-major, aide-de-camp du maréchal Canrobert, le greffier du conseil de guerre et un des juges qui ont condamné le criminel. Le greffier lut la sentence, se hâtant pour faire durer le moins longtemps possible le supplice du patient. Puis celui-ci ayant embrassé MM. les aumôniers, l'un d'eux lui banda les yeux. Ranchon se mit à genoux ayant encore assez de force pour se soutenir, mais n'agissant plus que machinalement.

En face lui était un peloton de douze hommes aux armes chargées : quatre sous-officiers, quatre caporaux et quatre soldats, tous les plus anciens du régiment. Deux des sous-officiers se tinrent un peu en arrière du gros de ce peloton. Ils étaient destinés, toujours d'après le règlement dans le cas où le condamné ne serait pas mort par suite de la décharge générale, à l'achever d'un coup de fusil tiré dans l'oreille. On vit Ranchon déboulonner sa veste, en écarter les plastrons pour offrir sa poitrine presque nue.

Les plastrons revinrent prendre leur place naturelle; Ranchon les écarta encore, puis plaçant sa main droite sur la hanche et la gauche dans la ceinture de son pantalon, il attendit. Pendant ce temps, le chef d'escadron détaché par le maréchal avait fait signe à l'adjudant (le plus ancien du régiment) chargé de commander le feu. Celui-ci, par un geste, fit mettre en joue. Le plus grand silence régnait, et Ranchon ne pouvait entendre le mouvement des tireurs. Il le sentit toutefois, probablement, bien qu'il ne parût plus avoir grande conscience de ce qui se passait. Il jeta nerveusement ses bras en l'air.

Au même instant, sur un second geste de l'adjudant, dix hommes firent feu sur lui... Il reçut les dix balles : neuf dans la poitrine, la dixième lui traversa la main droite. Le médecin du régiment s'approcha et constata la mort instantanée. Cependant il fit tirer par un des sous-officiers restés en arrière un onzième coup de feu dans l'oreille. Il était cinq heures trente-cinq minutes. Immédiatement, suivant l'usage, le régiment défila devant le cadavre; puis il rentra dans ses quartiers.

ECONOMIE DOMESTIQUE

PETITE CUISINE

Menu du dîner du jeudi 30 septembre
CIVET DE LIÈVRE A LA CHARLES IX

Aujourd'hui, le douzième mois de ma *Petite cuisine* au *Petit Journal* prend fin.

La réimpression de ce consciencieux travail suit son cours. Je le complète par une quantité de recettes de potages, sauces, hors-d'œuvre chauds et entremets, que, faute d'espace, il ne m'a pas été possible d'intercaler dans mes articles journaliers. Pour ne point tout-à-fait en priver mes lecteurs du *Petit Journal*, en attendant que je recommence une nouvelle série de renseignements gastronomiques, je donnerai chaque jour ici quelques-unes de ces recettes, mais sans commentaires aucuns.

Pour le bouquet, j'offre la préparation du *Civet de lièvre à la Charles IX*, que je recommande à mes frères... les chasseurs gourmands.

CIVET DE LIÈVRE A LA CHARLES IX. — Couper un beau levraut en morceaux présentables de même grosseur; couper en dés du porc frais bien entrelardé; sauter ensemble sur un feu vif : morceaux de lièvre et de lard pour qu'ils rissoient, puis les saupoudrer de fleur de farine et les pousser jusqu'à roux; mouiller alors avec moitié bouillon chaud et moitié bon vin rouge et assaisonner de poivre, quatre épices, bouquet garni et demi-gousse d'ail.

Mettre cuire et ajouter successivement au civet, une douzaine de poires tapées, une demi-douzaine de pruneaux de brignoles, une douzaine de champignons tournés, une douzaine de pruneaux sans noyau, une douzaine de beaux marrons grillés, même quantité d'ognons blancs, et quelques lames de bonnes truffes si on a le bonheur d'en avoir. Quand tout est cuit lier avec le foie, la cervelle et le sang du lièvre, broyés et délayés

dans un peu d'excellent vin rouge et le jus d'une fine tranche de jambon mise à suer dans un poêle. La liaison faite, ne plus laisser bouillir et servir chaudement.

Amen !

Le Baron BRISSE.

VARIÉTÉS

LE JOUEUR D'ORGUE

VI

Mais laissons là l'ammèche. Je vécus donc de cette existence vide, insensée, que mènent à Paris quelques fils de famille naïfs et quelques intrigants décorés d'ordres étrangers. Dépenser un louis au café Anglais, non pas pour bien dîner, mais pour faire de l'effet sur le garçon, qui vous estime fort; avoir de beaux chevaux attelés à un petit coupé qui, derrière ces formidables animaux, a l'air d'un hanneton, et cela, non pas pour le plaisir assez mince de se faire traîner au grand air, mais pour faire de l'effet sur quel bon marchand qui passe et qui songe à la cote du sucre, ou bien à des fins de mois; jeter des sommes folles à des actrices célèbres, non pas pour le bonheur de les aimer mais pour faire de l'effet sur le commun des martyrs, qui en sont réduits au pot-au-feu conjugal; étaler toutes sortes d'apparences amples et soyeuses sur une réalité d'osier, voilà quelle est cette vie que j'enviais si fort.

Deux passions seulement me remuaient un peu le cœur; j'aimais le jeu et le bal masqué.

Une nuit que j'étais à l'Opéra, à moitié ivre comme à l'ordinaire, je vis venir à moi une femme enveloppée dans un ample domino de satin noir. Je reculai de terreur; derrière son masque, au lieu des yeux, on ne voyait que deux flammes rougeâtres. Cette femme posa son bras sur le mien, et je sentis son souffle ardent qui me brûlait le visage.

Elle avait par dessus son gant un bracelet représentant un serpent d'or, roulé sur lui-même. Eh bien!... ce que je vous dis là va vous sembler étrange?... Le serpent était vivant et se roulait sans cesse, et dardait sur moi ses deux yeux verts et brillants comme l'émeraude.

Cette femme, dès que sa main gantée eut touché ma main, je fus à elle. Au frisson qui courut par mes veines, on eût dit que sa vie s'y infusait, et comme des peuplades asservies, mes pensées cédèrent la place aux siennes, son âme entra dans mon âme.

— Qui es-tu?... lui dis-je tout tremblant.

— Je suis le Plaisir.

— Le Plaisir sous ce masque sombre et railleur?

— Qu'est-ce que c'est que le plaisir, sinon une raillerie?

— Vrai Dieu!... tu fais de la philosophie.

— Je n'en sais rien.

— Pourquoi tes yeux sont-ils de flamme?...

— Est-ce une galanterie?...

— Que fais-tu, à ton bras, de ce serpent qui se tord?

— Vous êtes ivre!

Et le domino se mit à rire de ce rire étrange qui m'avait deux fois épouvanté.

— Au moins, ôte un instant ce masque sous lequel les femmes, au milieu de cette joyeuse foule, ont l'air de goules errantes.

— Que voulez-vous dire? je l'ignore. A quoi vous servira de m'avoir vue? Vous m'oublierez aussi. Cependant, vous le voulez...

Et le domino retira son masque. Stupéfait, je reconnus Geneviève.

— Vous ici, vous, Geneviève! Vous qui, il y a quelques mois, viviez si saintement auprès de votre mère...

Un nuage passa sur le front de la jeune fille, puis elle secoua la tête, et répondit :

— Ah! tant pis! cela m'ennuyait trop. J'ai fait comme vous... mon cher!...

— Mais vous n'étiez encore qu'une enfant, maintenant...

— Une enfant! Voilà bien les hommes! parce qu'une fille baisse le nez, et dit par-ci par-là deux mots d'un air hébété...

Emu de pitié, je ne pus m'empêcher de lui dire : vous vous perdez, Geneviève...

— Ah! encore des niaiseries!... Voilà ce qu'ils chantent tous!... C'est bête comme une oie!... Voyons, raisonnons une fois pour toutes. Se lever toute grelottante avant le jour, s'habiller de mauvaises loques humides et déteintes, s'asseoir sur une chaise bien dure, la tête lourde, les yeux tirés, les pieds sur une chaufferette qui vous asphyxie, et les mains violettes de froid; ne plus bouger pendant de longues heures, rester là ployée en deux, à tirer une aiguille toujours, toujours, toujours... ne pouvoir trouver un seul instant de relâche... entendre au dehors les autres vivre et agir... voir le soleil tout pâle qui marche lentement sur le carreau, puis qui gagne la muraille, puis qui monte, puis qui devient comme un point de lumière et s'efface... Et travailler encore! quand la nuit arrive, quand les oiseaux chantent sur les toits, quand les bruits de la rue vous viennent plus joyeux, quand la main retombe pesante et qu'on a un brouillard devant les yeux... travailler encore... puis se lever pour allumer quelque lampe chétive et se rasseoir bien vite... et reprendre son ouvrage... entendre peu à peu les boutiques qui se ferment, les pas des passants qui deviennent plus sonores... A cet affreux métier amasser peut-être quelque misérable somme qui tente un ouvrier... Se laisser séduire par une grossière apparence d'amour... Dépenser en un jour à la barrière les économies de tant d'années, et se trouver sans un sou dans son ménage, avec un mari ivrogne, qui vous bat et un tas d'enfants qui crèvent de faim! Ten-z... vous n'êtes qu'un niais!... Allez épouser votre belle Agathe, qui vous brodera l'existence de magnifiques reprises... Laissez-moi tranquille et bonjour!

L'infamie créature savait bien, en me donnant ma liberté, que c'était dire à la feuille morte qui roule dans le torrent, remonte; et, en vérité, j'étais entraîné vers elle avec plus de force encore.

Que vous dirai-je. Cette femme fut ma perte. J'en suis à comprendre l'empire qu'elle avait sur moi. Certes, je ne manque pas de courage; plus d'une fois je me suis battu pour un regard qui me déplaissait, ou un coude qui me gênait. Quelquefois un sourire seul, où je crois voir percer l'ironie, suffit pour soulever en moi d'effroyables tempêtes; eh bien, cette femme me méprisait, m'insultait, me trompait sans pudeur, et, agenouillé à ses pieds, je souffrais tout, je demandais grâce. Elle osait me frapper, et je baisais ses mains mutinées contre moi. Une fois, j'eus la preuve de sa perfidie; celui qui je surpris près d'elle était un de mes amis; je le souffletai, et nous nous envoyâmes des témoins; eh bien!... elle me défendit de me battre, et je ne me battis pas.

Je lui avais loué un petit hôtel au fond de la Chaussée-d'Antin; elle avait grand train de maison, une livrée nombreuse, des chevaux superbes. Calèches et coupés lui déplaçaient au bout d'un mois, et elle en changeait; elle ne dépensait pas l'argent, elle ne le jetait pas par la fenêtre, comme on dit vulgairement; toutes ces expressions donnent encore l'idée d'une certaine lenteur dans le gaspillage : elle l'engloutissait.

Vous pensez bien que depuis longtemps ma fortune était dévorée. J'étais sous la dent

des usuriers. Mon père, vous le savez, avait cent mille francs de rente. J'avais introduit les rats dans l'édifice de la fortune paternelle.

(La suite à demain).

WILHEM TENINT.

LIBRAIRIE — BEAUX-ARTS — AGRICULTURE

LE JOURNAL DE LECTURE

Dernière Livraison parue

Un Petit Prodiges.... EUGÉNIE FOA.
La Courge et le Dattier.... HONORÉ BONNET.
Sapho et Damophile.... M^{lle} DE SCUDÉRY.
Paris à cinq heures du matin.... DESAUGIERS.
La première nuit des noces.... PHILARÈTE CHASLES.
L'Enfant et les bottes de son père.... LACHAMBEAUDIE.
La Politique au Théâtre (Anecdotes du règne de Louis XVI.)
Du Droit et du Devoir.... LAMENNAIS.

CHACQUE LIVRAISON : 5 centimes

Pour recevoir à domicile franco et sous bandes les livraisons, ajouter 2 centimes par livraison pour les frais de poste.

61, rue Lafayette, Paris.

Le Journal Financier

L'UNION DES ACTIONNAIRES

(Troisième année)

LE SEUL

paraissant

DEUX FOIS

par semaine



LES MARDIS

et les

VENDREDIS

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :

Un an, 10 francs. — Six mois, 5 francs

(Le même pour toute la France.)

UN NUMERO : 20 CENTIMES

BUREAUX : 18, Chaussée d'Antin, PARIS

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction et pose de dents sans douleur. Brochure explicative, 50 centimes, rue Lafayette, 45.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique. Traitement nouveau, 7^e édition, par le Dr JULES BOYER. Prix : 1 fr. 50, franco en timbres-poste. Chez DELAHAYE, libraire, place de l'Ecole-de-Médecine, 23, à Paris.

Pour tous les articles non signés : A. DURAN.

D. CASSIGNEUL — Imprimerie du Petit Journal
Rue de La Fayette, 61, Paris

Imprimé sur les machines cylindriques de H. Marinoni

BOURSE — Rentes et actions	COMPTANT		TERME	
	Préc. clôture	Dernier cours	Préc. clôture	Dernier cours
ESCOMPTE. Banq. France 2 1/2	70 90	71 30	70 87 1/2	71 22 1/2
5 0/0	70 90	71 30	70 87 1/2	71 22 1/2
4 1/2 0/0	70 90	71 30	70 87 1/2	71 22 1/2
1 1/2 0/0	100 40	101 50	95 75	95 75
Obligations du Trésor	488 75	488 75	488 75	488 75
Banque de France	2850	2850	3100	3100
Comptoir d'escompte	680	680	680	680
Credit agricole	620	620	620	620
Credit foncier colonial	410	410	410	410
Credit foncier de France	1685	1685	1685	1685
Credit industriel et comm.	618 75	618 75	618 75	618 75
Credit mobilier	215	215	215	215
Depôts et comptes-cour.	570	570	570	570
Société générale	585	585	585	585
S. Compt. du commerce	585	585	585	585
Société algérienne	508 75	510	510	510
Charbonnages	470	470	470	470
Est	593 75	597 50	595	595
Paris-Lyon-Méditerranée	981 25	982 50	980	982 50
Midi	611 25	613 75	607 50	607 50
Nord	1095	1095	1095	1095
Orléans	561 75	565	563 75	562 50
Ouest	605	605	602 50	602 50
Boards de Saint-Ouen	160	165	165	165
C. Parisienne du Gaz	1620	1610	1615	1615
C. Transatlantique	265	263 75	262 50	262 50
Messageries	780	780	780	780
Société immobilière	95	95	95	95
Italie 5 0/0	92 60	93	92 80	93 40
Espagne 3 0/0 extérieure	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
interieure	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Mexicains 6 0/0	42	42	42	42
Fure 5 0/0	260	260	260	260
Credit mobilier espagnol	767 50	775	770	776 3/4
Autrichiens	508 75	513 75	508 75	512 50
Sud-Autrichien-Lombard	51 50	51 50	45	45
Victor-Emmanuel	50	50	45	45
Chemins de fer Romains	200	197 50	195	195
Guillaume-Luxembourg	60	61	72 50	72 50
Saragosse	49	49	58 75	58 75
Nord de l'Espagne	49	49	41 25	41 25
Saragosse-Pampel. - Barcel.	49	49	41 25	41 25

OBLIGATIONS	Préc. clôture		Dern. cours	
	Préc. clôture	Dern. cours	Préc. clôture	Dern. cours
Départ. Seine	229	229	229	229
Ville 1855 5 0/0	1285	1285	1285	1285
— 1855-1860	461 25	461 25	461 25	461 25
— 1865	513 75	514	514	514
— 1868	370	370	370	370
1000 f. 3 0/0	513	513 75	513 75	513 75
500 f. 4 0/0	103	103 75	103 75	103 75
10 f. 4 0/0	508 75	507 50	507 50	507 50
500 f. 3 0/0	515	515	515	515
10 f. 3 0/0	427 50	430	430	430
500 f. 4 0/0 0/0	427 50	430	430	430
Communal	427 50	430	430	430
— 5 f.	415	410	410	410
Soc. g. algér.	130	130	130	130
Charbonn.	313 50	313 75	313 75	313 75
Charentes	330 50	332	332	332
Yverdon	327	329	329	329
Ardenne	337	335	335	335
Lyonnais	332	330	330	330
Bourbonnais	327	329	329	329
Dauphiné	327	329	329	329
Yvon-Gen. 57	326	325	325	325
1 f. 57	337 50	336 50	336 50	336 50
Fusion 66	332 50	332 75	332 75	332 75
Idi.	328	327 50	327 50	327 50
Nord	339	339	339	339
Orléans	331	333	333	333
Central	329 50	329	329	329
Ouest	328	328	328	328
Victor-Emm.	150 50	156 50	156 50	156 50
— 1863	308	307 50	307 50	307 50
B. alg.	300	300	300	300
M. alg.	300	300	300	300
ombard.	330 50	336	336	336
N. ord. Espagne	128	128	128	128
Portugais	80 50	80	80	80
Romains	126 50	126 25	126 25	126 25
Saragosse	144	142	142	142
Bons Lomb.	488	489	489	489
— 1874	488	489	489	489

AGRICULTURE. — MARCHÉ DU 28 SEPTEMBRE	
Indules (100 kil.) hors barr.	
PRIX OFFICIELS	
Colza t. fûts g.	101 25
— dégrée.	101 25
— en tonnes g.	318 75
— dégrée.	318 75
Epur. en tonn.	113 75
Lin en fûts.	81
— en tonnes.	81 50
— indigène.	81 50
PRIX COMMERCIAUX	
Colza disp. cour.	101 25
Courant.	101 25
Prochain.	101 25
4 premiers.	101 25
4 derniers.	101 25
4 derniers 1870.	101 25
Huile de lin.	88 50
Courant mois.	88 50
Prochain.	88 50
4 derniers.	88 50
4 premiers.	88 50
PRIX OFFICIELS	
Esprits (l'hect. hors barr.)	58
PRIX OFFICIEL (Esp. 3/6 fin l'hect.)	58
Betterave 1 ^{re} q.	58
Disponible.	58
PRIX COMMERCIAUX	
Nord fin 1 ^{re} q.	64
Courant mois.	64
Prochain.	64
4 derniers.	64
4 premiers.	64
PRIX COMMERCIAUX	
Farines	58
8 marq. le sac de 157 kil. net	58
PRIX OFFICIELS	